

AVIS D'ENQUETE

Commune: Neuchâtel

L'enquête publique est ouverte du 03.07.26 au 03.08.26

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n°	123580
Parcelle(s) et coordonnées:	15574 - Neuchâtel ; 2559752/1205610
Situation:	Pierrabot-Dessous ; Route de Pierre-à-Bot 111
Description de l'ouvrage:	Construction d'un bâtiment provisoire
Requérant(s):	Giovanni Seggio Baxalta Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans:	Filip De Wachter Exyte Switzerland AG, Lichtstrasse 35, WSJ-210, 4056 Bâle
Demande de permis de construire:	Sanction définitive
Affectation de la zone:	Zone d'activités / 2.0 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 05.07.1999 Zone agricole / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 05.07.1999
Autorisation(s) spéciale(s):	
Particularités:	Périmètre de plan directeur sectoriel: 6.5 Plan directeur sectoriel de Pierre-à-Bot / Entrée en vigueur le 30.06.1999, Plan directeur de la mobilité douce / Entrée en vigueur le 18.08.2010 ; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Pierre-à-Bot Dessous / Entrée en vigueur le 10.07.2003 ; Zone à bâtir: Zone d'activités / 2.0 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 05.07.1999 ; Zone agricoles et autres zones: Zone agricole / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 05.07.1999
La pose de perches gabarit est exigée	Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.